

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Du 15 au 19 juin 2026

Devis / Programme – 2025/2026

ANDSA

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro W751176351 auprès de la Préfecture de Police d'Ile-de-France – N° Siret : 492 410 733 00017

Document à transmettre à l'organisme qui prendra en charge la formation

1. Éléments généraux

Volume horaire : 30 heures	Dates	Heures	
	15/06/2026	//	18:00 à 20h00
	16/06/2026	08:30 à 12:30	14:00 à 18:00
	17/06/2026	08:30 à 12:30	14:00 à 18:00
	18/06/2026	08:30 à 12:30	14:00 à 18:00
	19/06/2026	08:30 à 12:30	//

Public concerné	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formateurs et professeurs EPS ➤ Formateurs et professeurs autres spécialités ➤ animateurs socio-éducatifs ➤ Personnels de direction ➤ Autre personnel d'organisme de formation
------------------------	--

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer et/ou consolider les compétences des stagiaires dans le domaine choisi ➤ Optimiser la construction de cycles de travail en lien avec les protocoles d'évaluation
------------------	--

Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le candidat doit au moment de son entrée en formation, justifier d'un emploi dans un organisme de formation professionnelle
------------------	---

2. Modules et objectifs de formation

1. MODULE « PEDAGOGIE ET CERVEAU »

OBJECTIF GENERAL : *Permettre aux stagiaires d'intégrer des pratiques pédagogiques innovantes, adaptées aux profils et aux attentes des jeunes, afin de renforcer leur motivation et leur engagement à apprendre.*

Objectifs pédagogiques :

- Clarifier les caractéristiques de la notion « Apprendre » et « le circuit » pour apprendre
- S'approprier les leviers qui favorisent l'apprentissage, l'engagement et l'envie d'apprendre
- Reconnaître les principaux biais cognitifs des jeunes affectant leur motivation et leur engagement
- Analyser ses propres situations et déterminer les pratiques pédagogiques à ajuster et à mettre en œuvre

2. MODULE « SANTE MENTALE »

OBJECTIF GENERAL : *Comprendre, évaluer et agir sur sa santé mentale et celle des apprentis.*

Objectifs pédagogiques :

- Prendre soin de soi
- Prendre soin des autres
- Prendre soin de son environnement
- Activer sa vitalité

3. MODULE APSA « COURSE D'ORIENTATION »

OBJECTIF GENERAL : *Savoir apprendre à adapter ses déplacements à des environnements variés*

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les techniques de navigation
- Savoir concevoir et adapter des parcours pédagogiques pour différents niveaux d'apprentis
- Développer les compétences d'analyse, de prise de décisions et d'autonomie chez les apprenants
- Intégrer la course d'orientation dans les programmes d'EPS en respectant les exigences de sécurité
- Favoriser le développement physique et mental des apprenants

4. MODULE APSA « TENNIS DE TABLE »

OBJECTIF GENERAL : *Optimiser l'action de l'encadrant pour optimiser la réussite de l'apprenant*

Objectifs pédagogiques :

- Rappel des fondamentaux du tennis de table.
- Remédiations sur les connaissances des stagiaires, mise en place d'une séance.
- Détermination des priorités d'apprentissage.
- Mise en place pratique d'un cycle badminton, remédiations sur les passages et compléments sur les spécificités de la pratique.
- Étude des variables pour adapter les situations aux élèves et amener une plus grande réussite.

5. MODULE APSA « CROSSFIT »

OBJECTIF GENERAL : *Réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir dans un objectif de prévention et d'insertion professionnelle*

Objectifs pédagogiques :

- Amélioration des connaissances techniques
- Connaissance des principes de programmation et de planification
- Pédagogie et méthodologie d'enseignement
- Intégration du CrossFit dans la pratique d'enseignement

3. Choix des thématiques de formation

Chaque stagiaire choisira 2 modules, en organisant sa formation selon l'une des 3 propositions suivantes :

Choix de formation n°1	Pédagogie et Cerveau	Santé mentale
Choix de formation n°2	APSA Course d'orientation ou Tennis de table ou CrossFit	Santé mentale
Choix de formation n°3	APSA Course d'orientation ou Tennis de table ou CrossFit	Pédagogie et Cerveau

4. Organisation et coûts de la formation

Méthodes et supports	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Exposés théoriques, mise en situation pratique, temps d'échange entre formateurs et stagiaires, ateliers, travaux de groupe ➤ Supports pédagogiques sous formes de diaporamas, documentations remises aux stagiaires
Obligations pédagogiques	<p>Responsable pédagogique de la formation : Jérôme DALIOT</p> <p>Dates : du 15 au 19 juin 2026</p> <p>Une attestation de formation sera délivrée au terme de la session. Elle répond aux exigences de la formation professionnelle continue.</p>
Coûts	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Coût total : 1 690 €, dont <ul style="list-style-type: none"> - Coût pédagogique : 1 120 € - Coût pension complète : 570 € ➤ Lieu de formation, hébergement et restauration : Centre Sportif de Normandie – Houlgate (14510)

Nota :

1. Les frais de transport sont à la charge du stagiaire.
2. Les frais d'inscription sont payables à réception de la facture.
3. En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation :
 - Dans un délai inférieur à 1 mois avant le début de la formation : 100% des coûts de pension complète est due.
 - Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 70 % du coût total de la formation est dû.
 - Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation : 100 % du coût total de la formation est dû.
4. En cas de renoncement par le bénéficiaire en cours de formation : 100 % du coût de la formation est dû.